

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Microfinance : des jeunes entrepreneurs à mobilité réduite outillés

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

PERMETTRE aux entrepreneurs gabonais vivant avec un handicap de disposer de connaissances et autres compétences sur la microfinance, en vue d'une plus large inclusion financière: tel est l'objectif de l'atelier de formation organisé, du vendredi 27 au samedi 28 décembre 2019, par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Malachie, au bénéfice d'une vingtaine de jeunes issus de cette catégorie de personnes vulnérables. Au centre social d'Akébé, où ces enseignements ont été donnés, les apprenants se sont notamment imprégnés des fondamentaux concernant les leviers des fonds destinés à la réalisation des microprojets. Ils ont appris des notions

telles que la bancarisation, l'épargne et l'approvisionnement d'un compte bancaire.

Au nombre des intervenants, la présidente de l'ONG Malachie a insisté sur certains facteurs clés de succès. Selon Pépécy Ogouliguendé, " il y a toute une préparation au préalable, car il faut non seulement planifier la gestion de sa vie au quotidien. Mais en plus créer la confiance auprès des responsables d'établissements bancaires. "

Les services, l'alimentation et l'artisanat sont trois des branches d'Activités génératrices de revenus (AGR), dans lesquelles les "handi' entrepreneurs" choisissent très souvent d'investir. Parmi les stratégies mises à leur connaissance, celle de la diversification qui permet de maximiser les chances de fidélisation des clients non-réguliers.

" Le programme d'intégration des personnes en situation de handicap et en difficultés d'insertion de l'ONG Malachie est une matérialisation de la politique sociale prônée par les plus hautes autorités, en tête desquelles le président Ali Bongo Ondimba ", a souligné Mme Ogouliguendé.



Photo: DR

Un instantané de la visite des stands des activités menées par les «handi' entrepreneurs».

Entrepreneuriat des adultes handicapés: penser à l'AAH

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

En France, il est prévu l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) comme une aide financière ayant pour objet de garantir un revenu minimum à cette catégorie de personnes. Elle est soumise à des conditions d'incapacité, d'âge, de ressources et de résidence. En effet, cette aide est attribuée aux personnes handicapées ayant un taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 80 %. Un taux déterminé par une Commission dite des droits et de l'autonomie des

personnes handicapées (CDAPH) en fonction d'un guide-barème. Pour les personnes dont le taux de handicap est compris entre 50 et 79 %, le handicap doit aussi entraîner une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi, reconnue par la CDAPH. Pour bénéficier de l'AAH, la personne handicapée ne doit pas percevoir de pension de retraite, de pension d'invalidité ou de rente d'accident du travail d'un montant supérieur ou égal à celui de l'AAH. De quoi servir d'outil de base pour définir une démarche spécifique au Gabon.



REGARD DE FEMMES

Au moment où l'année 2020 s'amorce, les membres du Mouvement Féministe « L'APPEL DES MILLE ET UNE » ne sauraient demeurer silencieuses devant les faits et événements qui alimentent l'actualité nationale.

Notre regard de femme sur l'année 2019 conduit à noter ce qui suit :

Sur le plan politique, le mouvement se réjouit de l'aboutissement du combat pour le respect de la Loi 9/2016 du 05 septembre 2016 fixant les quotas d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et celui des femmes aux emplois supérieurs de l'État ; pour une fois au Gouvernement, on dénombre 10 femmes sur 30, soit 30%. Mais au-delà de cette satisfaction sur la quantité, nous notons que des efforts sont à réaliser sur la qualité des portefeuilles attribués aux femmes. Nous aurions par exemple souhaité, dans un souci de respect de la parité, avoir deux (2) postes de Ministre d'État sur quatre (4), plutôt qu'un seul, ce qui ne représente que 25%.

C'est ici l'occasion de remercier Madame Sylvia BONGO ONDIMBA, Première Dame du Gabon, pour non seulement son implication dans l'aboutissement de la lutte pour le respect des quotas, mais aussi pour son engagement en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et pour son action dans l'amélioration de la prise en charge des cancers féminins gynéco-mammaires ainsi que la gratuité de leur dépistage.

Sur le plan administratif, conformément à l'engagement de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, de faire de ce septennat celui de la jeunesse, plusieurs jeunes ont été promus à des postes de responsabilité tant dans le public que le parapublic.

Toutefois, des efforts sont à fournir afin que l'administration exécute efficacement ses missions pour le développement de notre pays.

Sur le plan social, il faut se féliciter de l'accroissement du nombre des citoyens couverts par l'assurance maladie, mais également l'amélioration de l'accès aux soins de santé, singulièrement celui de la mère et l'enfant.

Les MILLE et UNE ne peuvent rester silencieuses sur l'actualité du moment. Concernant l'affaire Wally, elles applaudissent la mise aux arrêts du principal suspect de cette triste affaire, qui a démontré la vulnérabilité des femmes et des filles face aux prédateurs sexuels. Tout comme elles félicitent le Gouvernement pour la mise en place de l'opération Scorpion et espèrent que justice soit rendue au nom du peuple Gabonais.

Enfin, les Mille et Une font observer à la Communauté nationale et internationale l'absence de FEMMES dans le cortège des hauts cadres ayant trahi la confiance du Président de la République, Chef de l'État. Bien que souvent reléguées aux seconds plans et malgré les frustrations, les femmes demeurent aux côtés du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, des partenaires fidèles et loyales. D'où l'impérieuse nécessité de leur faire davantage confiance.

Ça reste notre cri du cœur de toujours, ça reste notre vœu le plus ardent pour cette année 2020.

MILLE ET UN VŒUX AUX FEMMES ET AU PEUPLE GABONAIS

29 MAI 2016

« Mille et une Force... Parce que notre Voix compte! »